



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation du master



Mise en valeur du patrimoine

de l'Université d'Artois

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

En vertu du décret du 3 novembre 2006¹,

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

¹ Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).

Evaluation des diplômes Masters – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Lille

Etablissement déposant : Université d'Artois

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) au niveau de la mention : /

Mention : Mise en valeur du patrimoine

Domaine : Sciences humaines et sociales

Demande n° S3MA150007779

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Université d'Artois, Arras.

- Délocalisation(s) : /

- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

Présentation de la mention

Le master pluridisciplinaire *Mise en valeur du patrimoine* (MVP), qui comporte une seule spécialité, intitulée *Gestion de projets patrimoniaux*, accueille actuellement (moyenne des deux années 2011-2012 et 2012-2013) un peu moins d'une vingtaine d'étudiants en master 1 (M1) et un nombre équivalent en master 2 (M2). Il vise à former des professionnels participant à la mise en valeur des patrimoines, à l'aménagement du territoire et à la réalisation de projets culturels. Il permet aux étudiants, essentiellement issus de licences de Sciences humaines et sociales, d'acquérir des savoirs et savoir-faire en relation avec les attendus professionnels du secteur. Les connaissances visées par ce master sont en relation avec les métiers du patrimoine tant sur le plan de la culture générale historique et artistique que sur celui de l'acquisition de connaissances juridiques et économiques du domaine concerné. La formation vise à assurer aux étudiants une autonomie et une compétence dans les domaines de gestion et de valorisation des patrimoines à travers la maîtrise des concepts et des savoirs dans le domaine des divers patrimoines, la capacité analytique et critique et la capacité à construire un projet.

Synthèse de l'évaluation

● Appréciation globale :

Le caractère pluridisciplinaire de ce master est un trait dominant et valorisant de ce diplôme à finalité professionnelle, qui ne vise pas de spécialisation restrictive dans un type particulier de patrimoine ou dans l'ensemble des métiers potentiels du patrimoine liés à l'encadrement et à la conception de projets et relevant autant du domaine de l'administration que de celui de la responsabilité de conduite de projets. L'organisation des enseignements est très cohérente et pertinente et la part réservée aux stages est judicieuse, avec deux types de stages en M1 et M2 (respectivement 12 et 16 semaines au minimum), facilitant une rapide insertion professionnelle. Le master *Mise en valeur du patrimoine* (MVP) s'adresse en M1 à des étudiants diplômés de licence de Sciences humaines et sociales (SHS) ou venant d'autres formations (écoles d'art, d'architecture, d'arts appliqués) et accueille également en M2 quelques étudiants en reprise d'études, avec éventuellement des dispenses de certains modules. Cette diversité d'origine des étudiants impose un dispositif pédagogique particulier où le M1 est essentiellement consacré aux enseignements fondamentaux d'histoire de l'art et d'organisation des patrimoines, ainsi qu'aux enseignements transdisciplinaires (langues étrangères, techniques de communication, etc.), et le M2 plus centré sur la mise en œuvre des compétences professionnelles. Plusieurs matières de cette mention sont mutualisées en partie ou en totalité avec la spécialité *Expographie-Muséographie* de la mention *Arts, lettres, langues* créée en 2011. Il existe également des partenariats non formalisés avec d'autres formations de l'environnement local (*Métiers de la culture* Lille 3 ; *Sciences historiques*, spécialité *Patrimoine*, Lille 1) et régional et, au niveau international, des accords de double diplôme (depuis 2008 avec l'Université Lucian Blaga de Sibiu (Roumanie)) ou d'autres modes de partenariat. L'évaluation des enseignements se fait en contrôle continu ou en contrôle terminal selon les UE. Il n'existe pas pour le moment d'offre de formation continue, par apprentissage ou à distance.

La mention *Mise en valeur du patrimoine* (MVP), qui s'inscrit dans l'offre de formation proposée en master SHS à l'Université d'Artois, construit dans les domaines du patrimoine une réelle spécialité régionale. Implantée dans une région riche en patrimoine aussi bien matériel qu'immatériel, la formation proposée bénéficie d'une expérience importante, celle de l'Institut universitaire professionnalisé (IUP) auquel elle a succédé il y a quelques années, qui fut la première formation en France dans ce domaine. Dans l'offre de formation nationale, la spécificité du master MVP repose sur sa focalisation sur les patrimoines et sur la gestion de projets, comme l'indiquent l'intitulé de la mention et celui de la spécialité, curieusement différents. Les étudiants du master bénéficient de la proximité de deux centres de recherche en histoire et en géographie, auxquels appartiennent les intervenants enseignants-chercheurs. La poursuite d'études en doctorat a jusqu'ici peu concerné les étudiants de cette mention à finalité clairement professionnelle, qui dispose de bons atouts en matière d'insertion professionnelle. Les étudiants sont en effet impliqués dans un réseau dense et actif de partenaires publics, associatifs et privés (institutions culturelles, etc.), régional et international, essentiel pour la mise en œuvre de la politique des stages. Le master MVP bénéficie également de plusieurs accords d'échanges avec des universités étrangères partenaires et le nombre d'étudiants concernés par ces échanges est relatif aux pays avec lesquels des conventions ont été signées.

Le nombre d'inscrits en M1 est actuellement d'un peu moins d'une vingtaine, avec un déclin marqué de 2008 (32 inscrits) à 2012 (16 inscrits), sans doute dû à l'extension de l'offre dans le domaine du patrimoine. Le nombre d'inscrits en M2 et de diplômés est relativement élevé (un peu moins d'une vingtaine) et ne connaît pas de fluctuations notables. Le taux de réussite est tout à fait satisfaisant : en 2009, 28 étudiants sur 30 avaient validé leur diplôme en M2. Le taux d'insertion professionnelle des anciens étudiants est satisfaisant : pour la promotion 2009-2010, sur 28 diplômés (22 répondants), 19 étaient insérés. Le dossier indique que la plupart des diplômés trouvent un emploi dans l'année qui suit la fin de la formation, dans le secteur visé ou parfois dans le domaine du tourisme.

L'équipe pédagogique est tout à fait cohérente et équilibrée, la part des intervenants extérieurs professionnels étant logiquement légèrement plus importante en M2. Le master dispose des services d'un secrétariat master dédié. Il n'y a pas de conseil de perfectionnement mais une commission d'évaluation des enseignements, à laquelle sont associés les étudiants des deux années, qui se réunit deux fois par an. Des évolutions du master, tant en ce qui concerne le contenu des enseignements que les modalités d'évaluation, résultent des recommandations de cette commission. La réduction du nombre d'heures d'enseignement pour faciliter le travail personnel des étudiants, à la fois dans le cadre des projets, des stages et tout au long des deux années, résulte des recommandations de l'AERES lors de la précédente évaluation. L'autoévaluation a été conduite avec sérieux et est présentée sous la forme d'une fiche particulièrement bien renseignée. La qualité du dossier est bonne, même si la fiche RNCP est introuvable.

● Points forts :

- Conception des objectifs et modalités de la formation et de l'équilibre entre formation académique et professionnelle.
- Qualité du positionnement dans l'environnement du patrimoine.



- Dimension internationale réelle.
- Qualité de l'équipe pédagogique.

- Point faible :
 - Dimension recherche peu affirmée dans la formation.

- Recommandations pour l'établissement :

Il serait souhaitable de chercher à développer une dimension recherche plus affirmée, dans cette formation qui a de nombreux atouts et s'avère excellente dans la construction d'un modèle pédagogique pertinent et en adéquation avec les horizons professionnels du domaine concerné.



Evaluation par spécialité

Gestion de projets patrimoniaux

La spécialité « gestion de projets patrimoniaux » est identifiée à la mention.



Observations de l'établissement

Les rapports qui n'appellent pas d'observation :

Masters
S3MA150007771*
S3MA150007772
S3MA150007773
S3MA150007776
S3MA150007778
S3MA150007779
S3MA150008022
S3MA150008023*
S3MA150008024

* erreurs factuelles relevées et envoyées précédemment

Le Président
FRANCIS MASCHONS
LEZ-TOURNAI
LEZ-TOURNAI